

# Le chemin de l'école

Pour les enfants, le chemin de l'école est l'occasion de faire d'importantes expériences sociales. C'est la raison pour laquelle les enfants, selon leur âge et en fonction de leurs aptitudes, devraient le plus souvent possible effectuer ce trajet de manière autonome à pied, à vélo ou avec des engins assimilés à des véhicules (trottinettes, rollers, etc.).

Le vélo offre de nombreux avantages. Souvent, il permet de se rendre à l'école plus rapidement, plus facilement, de manière autonome et avec des amis. L'activité physique en plein air renforce les défenses immunitaires, prévient les phénomènes de surpoids, améliore les capacités motrices et aide à la concentration des élèves en classe. Mais en plus d'augmenter l'autonomie des enfants, faire du vélo est aussi et avant tout synonyme de plaisir. Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'une majorité d'enfants considèrent le vélo comme leur moyen préféré pour aller à l'école. (Canton de Zurich, Koordinationsstelle Veloverkehr (2014): Förderung des Velofahrens im Schulverkehr. Schlussbericht)

Pourtant, la réalité est tout autre. En Suisse, les enfants et les adolescents sont aujourd'hui quasiment deux fois moins nombreux qu'en 1994 à se rendre à l'école à vélo. Leur désintérêt pour la bicyclette ne semble pas être la principale cause de cette évolution, qui s'explique plutôt par le défaut d'infrastructures cyclables sur le chemin de l'école, les restrictions fixées par les écoles, l'absence de culture du vélo au sein des familles ou les craintes des parents liées à la sécurité sur la route, pour ne citer que quelques facteurs.

L'amélioration de l'offre en transports publics tient également une place centrale. De nombreux enfants disposent d'un abonnement de transports publics, qu'ils peuvent utiliser tant pour leurs loisirs que pour aller à l'école. L'arrivée des smartphones au milieu de la dernière décennie a permis de faciliter l'utilisation coordonnée des trams, des bus et des trains.

Un élément plus grave est l'augmentation du phénomène des «parents taxis»: les enfants sont de plus en plus souvent amenés à l'école en voiture.

Enfin, de nombreux établissements scolaires mettent des obstacles au vélo. Des études montrent que ce facteur a un impact négatif important sur l'utilisation de ce moyen de transport. A contrario, il a été prouvé que les enfants se rendent plus souvent à l'école à vélo lorsque l'établissement scolaire encourage l'utilisation du vélo et que celui-ci fait partie des habitudes de mobilité de la famille ou au sein de l'école.

Pour (r)amener le vélo à l'école, il est important que toutes les parties concernées (communes, écoles, parents) travaillent ensemble et tirent à la même corde. Une bonne collaboration entre les différents acteurs favorise l'augmentation du nombre d'enfants et d'adolescents qui se déplacent à vélo.

## Base légale

Le trajet entre la maison et l'école relève principalement de la compétence et de la responsabilité des parents. Il leur appartient donc de choisir comment leurs enfants se rendent à l'école.

La législation suisse autorise les enfants à partir de 6 ans à faire du vélo sur la route.  
Art 19 LCR

Les enfants de moins de 6 ans ont le droit de se déplacer avec un vélo d'enfant sur les aires de circulation destinées aux piétons (par ex. trottoirs et chemins réservés aux piétons). Ils peuvent également circuler sur les pistes cyclables et les routes secondaires

ainsi que dans les zones 30. Ils ne peuvent par contre emprunter les routes principales que s'ils sont accompagnés d'une personne de plus de 16 ans.

Les infrastructures routières (par ex. pistes cyclables, mesures de modération du trafic) sont en général du ressort des communes, mais peuvent aussi être de la responsabilité des cantons.

Les écoles peuvent, pour leur part, définir des règles pour l'usage du vélo dans l'enceinte de l'école (utilisation dans le préau, stationnement, etc.).

## **Recommandations de l'«Alliance école+vélo»**

### **Le bon âge**

Même si les enfants ont le droit de circuler sur les routes principales dès l'âge de 6 ans, les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> primaire (et parfois au-delà) ne sont à certains égards pas encore complètement prêts à circuler à vélo dans le trafic. C'est la raison pour laquelle différents experts ou associations recommandent que les enfants ne se rendent à l'école à vélo qu'à partir du moment où ils disposent des aptitudes et des compétences nécessaires. (Voir: [Les Pylonis pour les parents](#))

### **Aptitudes et compétences pour pouvoir circuler dans le trafic en toute sécurité**

La véritable clé de la sécurité à vélo est l'entraînement. Il faut d'abord exercer la conduite, les virages, le freinage et l'habileté en général dans des espaces protégés, comme les cours, les préaux ou les rues fermées à la circulation. Il suffit de quelques moyens très simples pour tracer un petit parcours, par exemple de la craie et des bouteilles en pet.

Circuler dans le trafic à vélo en toute sécurité demande de nombreuses compétences: garder l'équilibre, anticiper ou encore freiner efficacement et de manière adaptée à la situation. Lorsque l'on prévoit d'obliquer, il faut pouvoir se retourner pour regarder au-dessus de son épaule et tendre la main sans faire d'écart. En outre, les enfants doivent pouvoir s'insérer correctement et sans problème dans le trafic (notamment dans les giratoires ou lorsqu'ils obloquent à gauche).

Une fois ces aptitudes et ces compétences acquises, ils peuvent s'entraîner à rouler à vélo en étant accompagnés par leurs parents ou par d'autres personnes de confiance, d'abord dans des rues de quartier peu fréquentées, puis progressivement sur des tronçons où le trafic est plus important.

Pour pouvoir circuler en sécurité, les enfants ont par ailleurs besoin d'un vélo adapté à leur taille. Cela signifie qu'ils doivent pouvoir appuyer sur les pédales en étant assis sur la selle, atteindre facilement les freins et les utiliser correctement. (Voir: [Liste de contrôle «Sécurité à vélo»](#))

Les [cours de conduite cycliste de PRO VELO](#) permettent de s'exercer à rouler à vélo sous la direction de spécialistes.

### **Accompagnement initial des enfants**

Avant d'envoyer les enfants seuls à vélo sur le chemin de l'école, il est recommandé d'effectuer le trajet avec eux. Pour commencer, le meilleur moyen est de les accompagner à vélo. Les parents ont ainsi la possibilité de leur montrer le meilleur itinéraire et d'attirer leur attention sur les éventuels dangers et les passages difficiles.

### **Former des groupes de cyclistes**

Circuler en groupe permet de renforcer la sécurité sur la route. Les enfants peuvent former un groupe avec les autres enfants du quartier et, si nécessaire, demander à un adulte de les accompagner. Le programme «Vélobus» encourage les personnes intéressées à s'organiser pour former des groupes de cyclistes à l'échelle d'une commune.

### **Participation des parents**

Les parents jouent un rôle important dans le choix du moyen de transport pour se rendre à l'école. Ils sont responsables de la sécurité des enfants pendant les trajets entre le domicile et l'école. Aussi est-il primordial de les associer aux discussions autour du vélo à l'école. Il est entre autres possible d'aborder le thème du vélo lors des rencontres avec les parents, de discuter du plan de mobilité de l'école, de montrer comment se rendre à l'école par des itinéraires sûrs, de présenter les infrastructures pour les vélos disponibles au sein de l'école ou de mettre à disposition du matériel d'information.

### **Des itinéraires cyclables sûrs**

Proposer des infrastructures de transport adaptées aux enfants est primordial pour que les élèves utilisent le vélo. L'idéal est de mettre en place un réseau d'itinéraires et de voies cyclables sûr et continu. Les itinéraires adaptés devraient en outre être balisés et faire l'objet d'un marquage bien visible. L'analyse, par des spécialistes des écoles, des administrations, de la police ou sur la base de sondages auprès des élèves, des itinéraires d'accès et des éventuels dangers aux alentours des écoles constitue la première étape pour garantir des accès aux établissements sûrs et mettre en œuvre les mesures qui s'imposent.

### **Réduire la vitesse du trafic**

La question de la sécurité routière aux alentours des établissements scolaires revêt une importance capitale. À ce titre, la mise en place de zones 30 ou de zones de rencontre représente des mesures efficaces. Dans les zones de rencontre, la réduction de la vitesse du trafic et la priorité accordée aux piétons sur toute la chaussée augmente la sécurité des déplacements.

(Bonne pratique)

### **Déplacer les places de parking et les zones de dépose-minute**

Les accès aux enceintes scolaires peuvent être rendus plus sûrs en supprimant les places de stationnement pour voitures et les zones de dépose-minute dans les environs immédiats des établissements. Les zones de dépose-minute sont des endroits conçus spécialement pour faire monter et descendre les enfants, et marqués comme tels.

En raison de la généralisation des «parents taxis», le trafic automobile autour des écoles est en augmentation. Beaucoup de parents, donc de véhicules, déposent leurs enfants en même temps sur des zones de stationnement trop réduites. Ce phénomène entraîne un manque de visibilité dans le trafic, et ce à un moment où de nombreux enfants sont dans la rue. Pour cette raison, il est conseillé de déplacer les places de stationnement et les zones de dépose à au moins 250 m des établissements scolaires.

## Informations et offres

### Informations et conseils

[«À l'école à vélo», PRO VELO](#)

[«Conseils pour le chemin de l'école», ATE](#)

[«Enfants sur le chemin de l'école», bpa](#)

[«Les Pylonis pour les parents – A vélo dans le trafic routier», bpa](#)

[«Plan de mobilité scolaire», ATE](#)

[«Guide pour la sécurisation du chemin de l'école», SuisseEnergie pour les communes](#)

[«Faire du vélo», bpa](#)

[«Quand les enfants découvrent la roue», ATE](#)

[Page conseil «Devoir de garde et responsabilité des enseignants», bpa](#)

### Offres et programmes

[Cours de conduite organisés par PRO VELO](#)

[«Vélobus», convois-vélos organisés](#)

[Se rendre à l'école à vélo avec l'action «bike2school»](#)